Image not found or type unknown

Renouvellement carte de sejour salarie: contrat cdd

Par **Bema**, le **10/09/2010** à **10:11**

Bonjour,
Je suis en France depuis 2002 jusqu'au janvier 2008 j'avais un statut étudiant qui a été changé par la suite.-->J'ai une carte de sejour salarié depuis 03.01.2008 que je renouvelle tous les ans. Je suis mariée et mon enfant est né en France. Je travaille dans le secteur de Finance .J'ai changé de travail et actuellement j'ai un contrat CDD jusqu'au 31.12.2010, avec ma carte qui est valable jusqu'au 01.01.2011.
Pourriez-vous me dire si j'ai le droit de demander une carte de résident de 10 ans ? Est-ce que ma carte sera renouvelée ? Je suis très inquiete, car mon actuel employeur ne veux pas me prolonger mon contrat tant que je n'ai pas de carte pour une plus longue date.
Merci de votre aide.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés